



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2019

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement
et le financement de l'investissement 2019
Synthèse par pays

France



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement 2019 – Synthèse par pays : France

© Banque européenne d'investissement (BEI), 2019. Tous droits réservés.

À propos de l'enquête de la BEI sur l'investissement (EIBIS)

L'enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement est une étude annuelle sans équivalent menée auprès de quelque 13 500 entreprises. Elle porte sur des entreprises dans tous les États membres de l'UE, ainsi que sur un échantillon d'entreprises américaines à titre de comparaison. Elle permet de collecter des données sur les caractéristiques et les résultats des entreprises, sur leurs investissements antérieurs et leurs projets pour l'avenir, ou encore sur leurs sources ou leurs problèmes de financement, et sur les autres défis qu'elles doivent relever. Basée sur un échantillonnage stratifié, l'enquête EIBIS est représentative à l'échelle de l'ensemble des États membres de l'UE et des États-Unis, ainsi qu'au niveau des catégories d'entreprises de différentes tailles (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs. Elle vise à rassembler un éventail d'observations permettant l'analyse de séries chronologiques, observations qui peuvent aussi porter sur le bilan et les comptes de résultat des entreprises. L'enquête EIBIS est conçue et gérée par le département Analyses économiques de la BEI, avec le soutien conceptuel et opérationnel d'Ipsos MORI.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site suivant : <http://www.bei.org/eibis>.

À propos de la présente publication

La présente synthèse par pays s'inscrit dans une série s'intéressant à chacun des États membres de l'UE ainsi qu'aux États-Unis. Ces documents ont pour objet de fournir un aperçu des données qui soit facilement consultable. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

À propos du département Analyses économiques de la BEI

Le département Analyses économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs à la présente publication

Federica Ambrosio et Christoph Weiss

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 200 chargés d'études basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Leurs travaux de recherche éclairent de manière décisive les décideurs et les collectivités.

Enquête EIBIS 2019 – France

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dynamique d'investissement

La reprise de l'activité d'investissement en France continue d'être stimulée par le secteur privé. L'investissement dépasse désormais de 10 % son niveau de 2008. Toutefois, l'investissement public demeure en retrait par rapport à ses niveaux d'avant la crise.

L'investissement dépasse les anticipations formulées dans l'enquête EIBIS 2018. Pour 2019, les perspectives d'investissement sont positives, les entreprises étant plus nombreuses à prévoir une hausse de leurs investissements plutôt qu'une réduction.

Activités d'innovation

Environ un quart des entreprises (27 %) ont investi afin de développer ou de mettre sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services. Ce résultat inclut les 7 % d'entreprises qui ont indiqué avoir commercialisé des innovations sans équivalent dans le pays ou sur le marché mondial.

La moitié des entreprises (49 %) ont entièrement ou partiellement mis en œuvre au moins une technologie numérique. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'UE (58 %) ou des États-Unis (69 %).

Moteurs et freins

Globalement, les entreprises sont plus nombreuses à s'attendre à une détérioration plutôt qu'à une amélioration du contexte politique et réglementaire au cours des douze prochains mois. Ce résultat est comparable à la moyenne de l'UE, des États-Unis et de la France dans l'enquête EIBIS 2018. Par rapport à l'enquête EIBIS 2018, les entreprises françaises sont moins optimistes quant au contexte économique général.

Au moins sept entreprises sur dix considèrent l'incertitude quant à l'avenir (75 %) et le niveau de disponibilité de personnel qualifié (71 %) comme des entraves à l'investissement sur le long terme.

Accès au financement

Stable depuis quatre ans, la proportion d'entreprises considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financement s'élève à 4 %.

Les entreprises qui ont eu recours à des financements externes sont, dans l'ensemble, moins satisfaites du coût du financement ou des exigences en matière de sûretés que du montant obtenu, de la durée ou du type de financement – ce qui correspond à la moyenne de l'UE ou des États-Unis.

Priorités d'investissement

Le remplacement des capacités est la priorité d'investissement la plus souvent citée par les entreprises en France (38 %), un résultat qui est comparable à la moyenne de l'UE (36 %), mais supérieur à celui des États-Unis (23 %). En France, l'investissement dans de nouveaux produits ou services (36 %) est également souvent cité comme priorité d'investissement.

Sur les six domaines d'investissement considérés, c'est la catégorie des machines et équipements qui a bénéficié de la plus grande part des investissements (47 %) au cours du dernier exercice financier, suivie par la formation des salariés (15 %). L'amélioration de l'efficacité énergétique a représenté 10 % de l'investissement total.

Besoins d'investissement

Huit entreprises sur dix (81 %) estiment avoir investi un montant globalement approprié au cours des trois dernières années. Cette proportion est comparable à la moyenne de l'UE (79 %) et supérieure à celle des États-Unis (72 %). En France, plus d'une entreprise sur dix (13 %) déclare avoir trop peu investi, tandis que 4 % estiment avoir investi de manière excessive.

La proportion des entreprises fonctionnant à capacité maximale ou au-delà a augmenté au cours du dernier exercice financier (60 % contre 45 % dans l'enquête EIBIS 2018). Ce chiffre est comparable à celui de la moyenne de l'UE (59 %) et des États-Unis (56 %).

Financement de l'investissement

Les financements externes représentent la moitié du financement de l'investissement des entreprises (50 %), ce qui est légèrement inférieur au résultat de l'enquête EIBIS 2018 pour la France (56 %), mais reste nettement supérieur à la moyenne de l'UE (36 %) ou des États-Unis (25 %).

Les prêts bancaires représentent la principale source de financement externe (77 %) et leur proportion a non seulement progressé par rapport au résultat de l'enquête EIBIS 2018 pour la France (65 %), mais est également supérieure à la moyenne de l'UE (58 %) et des États-Unis (70 %).

Environ trois quarts (78 %) des entreprises indiquent avoir réalisé un bénéfice au cours du dernier exercice financier. Cette proportion est comparable à celle de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (80 %) et aux moyennes de l'UE (79 %) et des États-Unis (76 %).

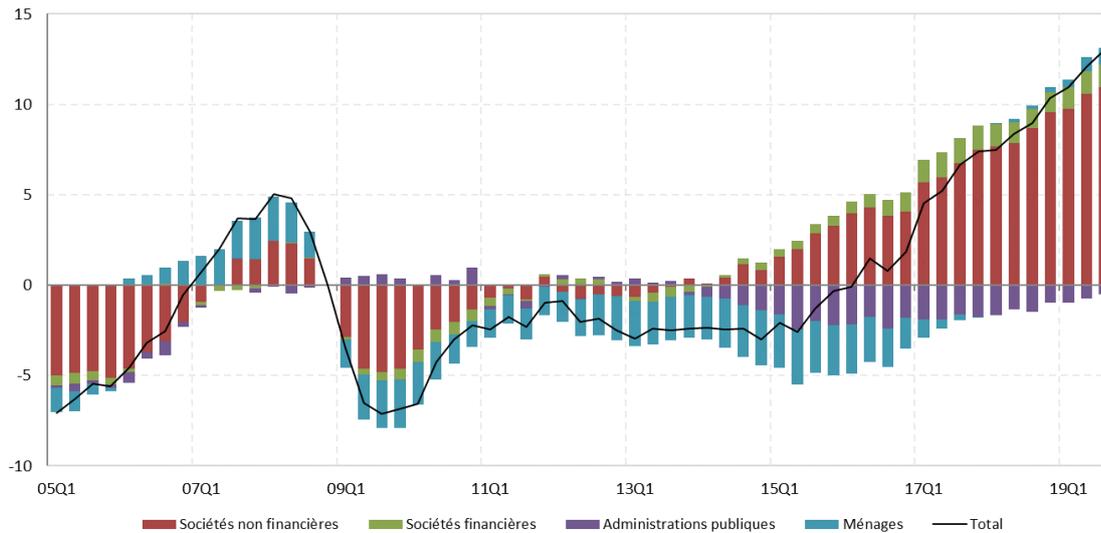
En France, 9 % des entreprises déclarent être très rentables, c'est-à-dire qu'elles génèrent un bénéfice représentant au moins 10 % de leur chiffre d'affaires. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'UE (20 %) et des États-Unis (32 %), mais comparable au résultat de la France ressortant de l'enquête EIBIS 2018 (12 %).

Dynamique d'investissement

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

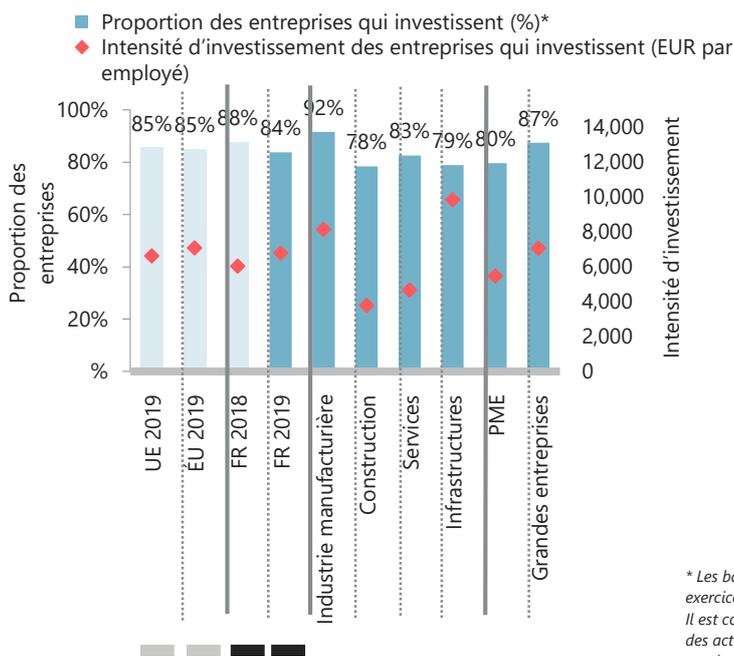
Par rapport à l'année précédente, l'activité globale d'investissement a augmenté en France. La reprise de l'activité d'investissement se poursuit sous l'impulsion du secteur privé, en particulier des entreprises non financières.

L'investissement dépasse désormais de 10 % son niveau de 2008. Toutefois, l'investissement public demeure en retrait par rapport à ses niveaux d'avant la crise.



Le graphique illustre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en termes réels), par secteur institutionnel. Les données ont été indexées pour être égales à 0 au quatrième trimestre de 2008. Source : Eurostat.

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER



Plus de quatre entreprises sur cinq (84 %) ont investi au cours du dernier exercice financier. Ce chiffre est comparable à la moyenne de l'UE (85 %), des États-Unis (85 %) et de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (88 %).

Les entreprises de l'industrie manufacturière (92 %) ont été plus susceptibles d'investir que celles des secteurs de la construction (78 %) ou des infrastructures (79 %).

L'intensité d'investissement médiane indiquée pour la France (6 796 EUR par employé) demeure proche de la moyenne de l'UE (6 631 EUR) et des États-Unis (7 099 EUR). En France, les entreprises du secteur manufacturier et des infrastructures tendent à avoir une intensité d'investissement supérieure à celle des secteurs de la construction et des services.

* Les barres bleues indiquent la proportion des entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier. Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement. L'intensité d'investissement est l'investissement médian par employé réalisé par les entreprises qui investissent. L'intensité d'investissement est rapportée en termes réels en utilisant le déflateur de la FBCF d'Eurostat (indexation sur les données de l'enquête EIBIS 2016).

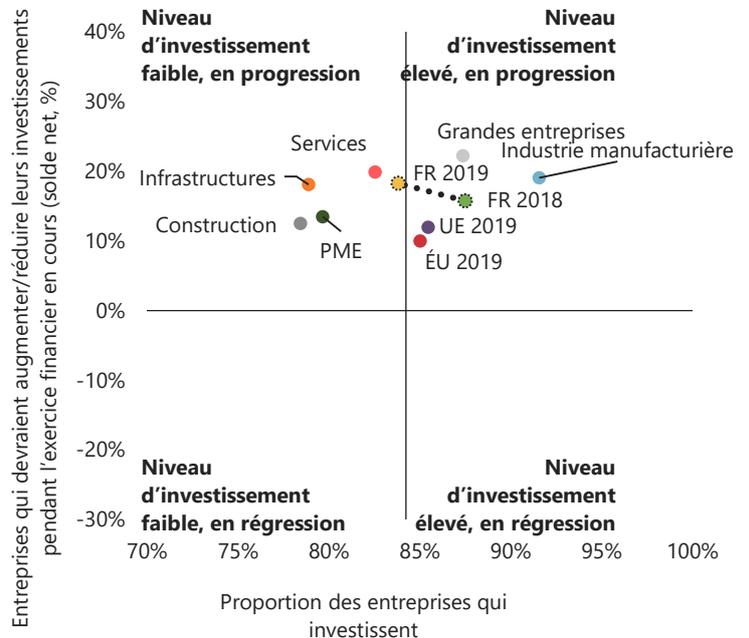
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Dynamique d'investissement

CYCLE D'INVESTISSEMENT

L'activité d'investissement des entreprises place la France juste à la limite intérieure du quadrant « niveau d'investissement faible, en progression » du cycle d'investissement. Dans l'enquête EIBIS 2018, la France se trouvait en revanche dans le quadrant « niveau d'investissement élevé, en progression ».

Pour l'exercice financier en cours, les entreprises des quatre secteurs et des catégories de taille « PME » et « grandes entreprises » sont globalement plus susceptibles de prévoir une augmentation plutôt qu'une contraction de leurs investissements.

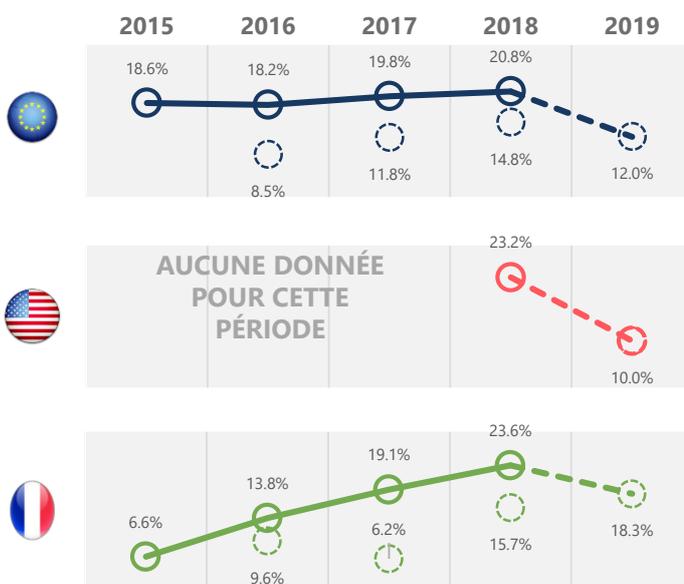


La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR. Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

Échantillon : toutes les entreprises.

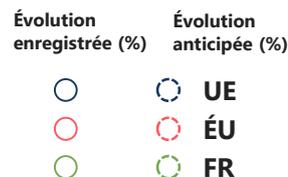
ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT

Évolution de l'investissement enregistrée ou anticipée



Dans l'ensemble, les entreprises ont été plus nombreuses à augmenter qu'à diminuer leurs investissements au cours du dernier exercice financier. L'activité d'investissement a dépassé les anticipations pour l'année formulées pour la France dans l'enquête EIBIS 2018.

Pour 2019, les anticipations sont positives, les entreprises étant plus nombreuses à prévoir une hausse plutôt qu'un recul de leurs investissements. Dépassant la moyenne de l'UE ou des États-Unis, les perspectives d'investissement sont plus optimistes en France.



Le terme « évolution enregistrée » recouvre la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins ; le terme « évolution anticipée » recouvre la part des entreprises qui prévoient ou prévoient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoient d'investir moins.

Échantillon : toutes les entreprises.

Priorités d'investissement

FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT (% des entreprises)

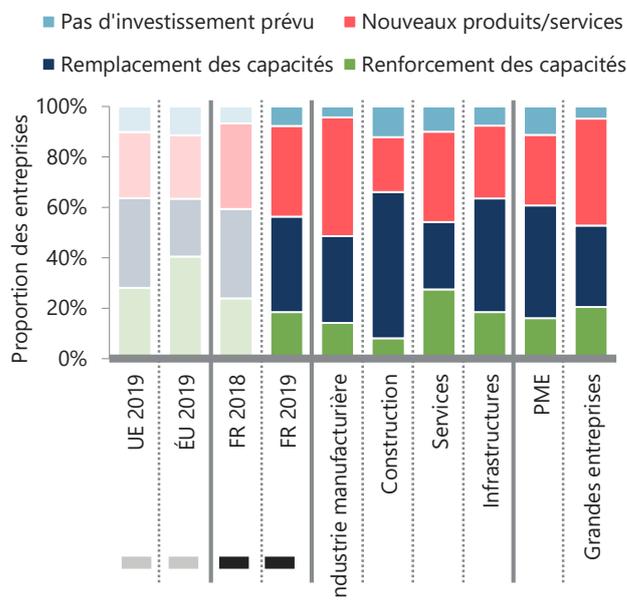
Pour les trois années à venir, le remplacement des capacités est la priorité d'investissement la plus souvent citée (38 %) ; ce résultat est comparable à la moyenne de l'UE (36 %) et de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (également 36 %), mais supérieur à celle des États-Unis (23 %).

L'investissement dans de nouveaux produits ou services (36 %) est plus souvent cité comme priorité d'investissement comparé à la moyenne de l'UE (26 %) et des États-Unis (25 %). Ce chiffre est comparable au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (34 %).

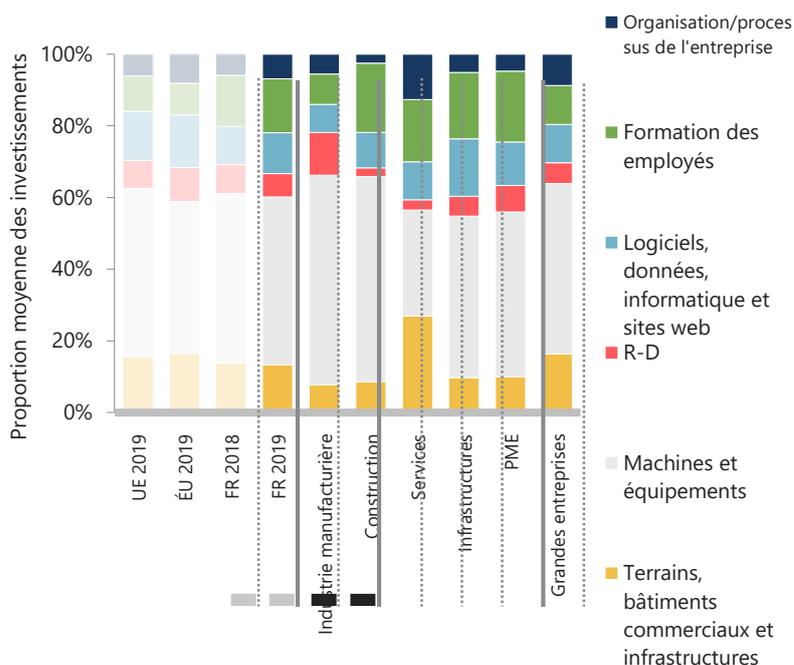
L'investissement dans de nouveaux produits et services est davantage susceptible d'être une priorité d'investissement pour les entreprises de l'industrie manufacturière (47 %) et les grandes entreprises (42 %). À l'inverse, le remplacement des capacités est davantage susceptible d'être considéré comme une priorité par les entreprises du secteur de la construction (58 %).

Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de bâtiments, de machines, d'équipements et d'outils informatiques existants ; b) le renforcement de vos capacités pour des produits ou des services existants ; c) la mise au point ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



DOMAINES D'INVESTISSEMENT



Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Sur les six domaines d'investissement pris en compte, ce sont les machines et équipements qui ont bénéficié de la plus grande part des investissements (47 %), devant la formation des employés (15 %) et les terrains, les bâtiments commerciaux et les infrastructures (13 %). La part des investissements dans ces domaines est comparable à la moyenne de l'UE et de la France résultant de l'enquête EIBIS 2018, tandis qu'aux États-Unis, la part des investissements allouée aux machines et équipements est légèrement inférieure (42 %).

Les entreprises manufacturières et de la construction ont consacré une proportion plus importante de leurs investissements aux machines et équipements (respectivement 58 % et 57 %). Quant au secteur des services, ses entreprises ont investi plus largement dans les terrains, bâtiments commerciaux et infrastructures (27 %), mais moins dans les machines et équipements (30 %).

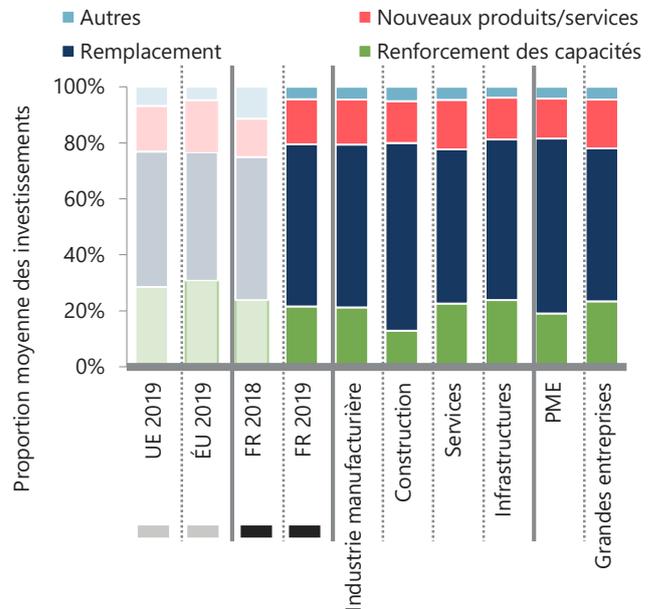
En France, les entreprises ont consacré une part plus importante de leurs investissements à la formation (15 %), si on la compare avec la moyenne de l'UE (10 %) ou des États-Unis (9 %) ; les résultats de la France correspondent également à ceux de l'enquête EIBIS 2018 (14 %).

Priorités d'investissement

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER (% des investissements des entreprises)

La principale finalité des investissements au cours du dernier exercice financier découlait de la nécessité de remplacer des bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants, représentant en moyenne 58 % des investissements alloués au remplacement des capacités. Cette proportion est supérieure à celle enregistrée pour la France dans l'enquête EIBIS 2018 (51 %), ainsi qu'à la moyenne de l'UE (48 %) et des États-Unis (46 %).

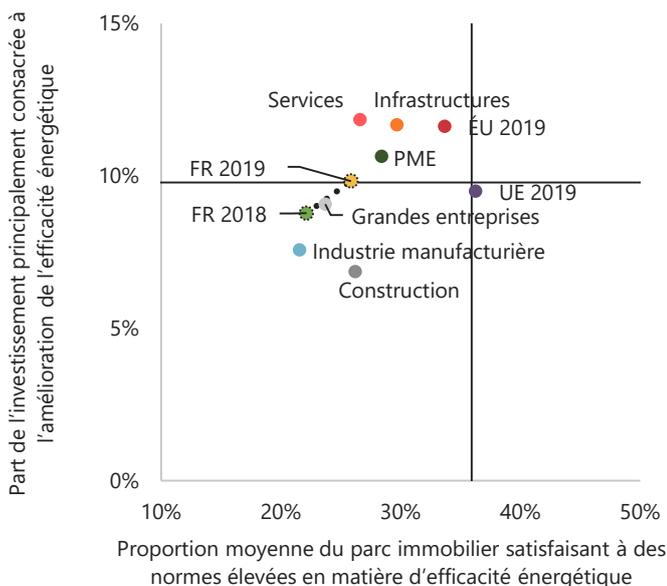
Par rapport aux autres secteurs en France, le secteur de la construction a consacré la proportion moyenne des investissements la plus élevée au remplacement des capacités (67 %).



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée : a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ; c) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

INVESTISSEMENT DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Q. Quelle proportion de votre parc immobilier commercial satisfait, le cas échéant, à des normes élevées ou aux normes les plus élevées en matière d'efficacité énergétique ?
 Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre) / Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

La proportion moyenne du parc immobilier des entreprises perçue comme satisfaisant à des normes élevées en matière d'efficacité énergétique est de 26 %. Ce chiffre est inférieur à la moyenne de l'UE (36 %) et des États-Unis (34 %) et comparable à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (22 %).

La proportion moyenne des investissements principalement consacrée à améliorer l'efficacité énergétique est de 10 %, ce qui est comparable à la moyenne de l'UE (également 10 %), des États-Unis (12 %) et de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (9 %).

Les entreprises des secteurs des services et des infrastructures indiquent une part plus importante d'investissements principalement consacrée à améliorer l'efficacité énergétique (soit une part moyenne de 12 % pour les deux secteurs), par rapport aux entreprises de l'industrie manufacturière (8 %) ou de la construction (7 %).

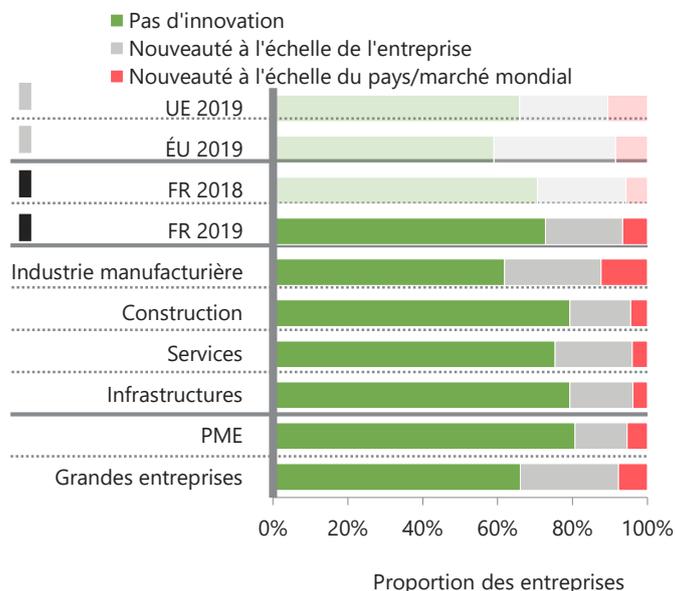
Activités d'innovation

ACTIVITÉS D'INNOVATION

Environ un quart (27 %) de l'ensemble des entreprises ont développé ou mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services dans le cadre de leurs activités d'investissement. Ce résultat inclut les 7 % d'entreprises déclarant avoir entrepris des innovations qui étaient nouvelles à l'échelle du pays ou du marché mondial.

Le secteur le plus susceptible d'innovations est celui des entreprises manufacturières (38 %), 26 % d'entre elles indiquant l'introduction de produits, procédés ou services nouveaux à l'échelle de l'entreprise et 12 % signalant des innovations à l'échelle du pays ou du marché mondial.

Les grandes entreprises sont davantage susceptibles d'innover que les PME : 34 % des grandes entreprises ont déclaré des activités d'innovation contre 19 % des PME.



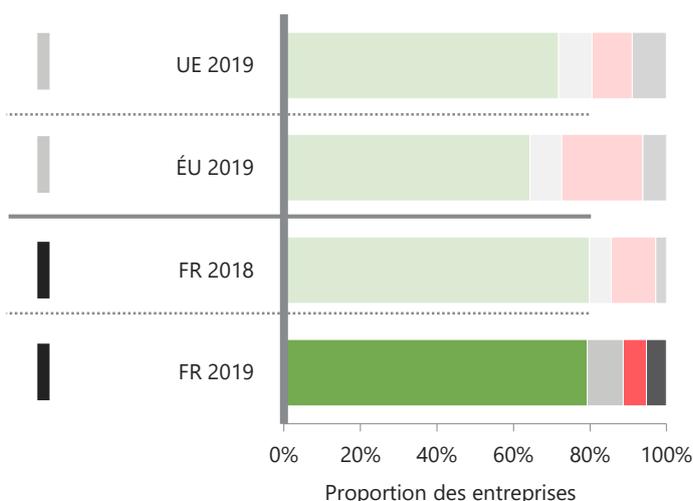
Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PROFIL D'INNOVATION

■ Pas d'innovation/Adoption seulement ■ Développeuse
■ Innovatrices actives/progressives ■ Innovatrices actives/de premier plan



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans la recherche-développement (y compris l'acquisition de propriété intellectuelle) dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

En examinant de plus près le comportement des entreprises en matière d'innovation et de recherche et développement, l'on constate que seulement 21 % d'entre elles relèvent des catégories des « innovatrices actives » (ayant investi dans la R-D et développé de nouveaux produits ou services au cours du dernier exercice financier) ou des « développeuses » (ayant investi dans la R-D, mais n'ayant pas encore mis sur le marché de nouveaux produits ou services).

Ce chiffre est comparable à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (20 %), mais inférieur à la moyenne de l'UE (28 %) ou des États-Unis (36 %).

Le groupe « pas d'innovation/adoption seulement » englobe les entreprises n'ayant mis sur le marché aucun nouveau produit, procédé ou service au cours du dernier exercice financier (« pas d'innovation ») ou qui l'ont fait, mais sans avoir déployé d'effort propre en matière de recherche-développement (« adoption »). Les « développeuses » sont des entreprises qui n'ont pas mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, mais qui ont consacré une part importante de leur activité d'investissement à la recherche-développement. Les « innovatrices progressives » et les « innovatrices de premier plan » ont non seulement mis sur le marché de nouveaux produits, procédés et services, mais ont également investi dans des activités de recherche-développement. Les deux profils diffèrent du point de vue du caractère innovant des nouveaux produits, procédés ou services. Pour les innovatrices progressives, il s'agit de produits « nouveaux à l'échelle de l'entreprise » ; pour les « innovatrices de premier plan », il s'agit de produits « nouveaux à l'échelle du pays ou du marché mondial ».

Activités d'innovation

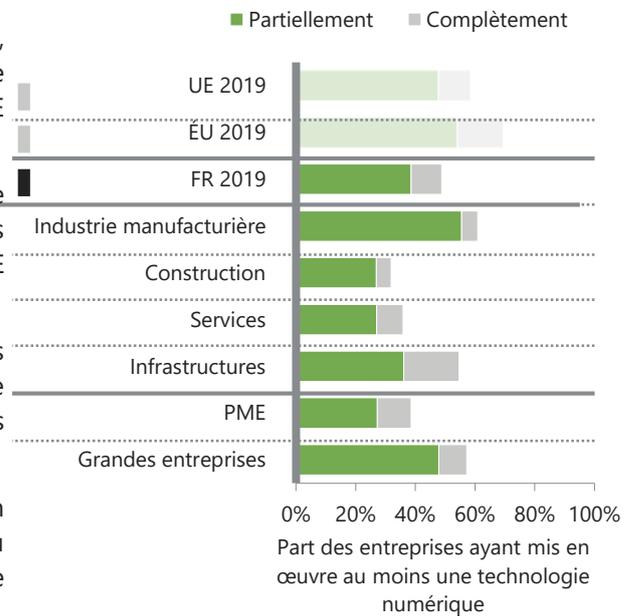
MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Près de la moitié des entreprises (49 %) ont mis en œuvre, intégralement ou partiellement, au moins une technologie numérique. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne de l'UE (58 %) et des États-Unis (69 %).

Une entreprise sur dix (10 %) en France indique qu'elle organise l'ensemble de ses activités autour d'une ou plusieurs technologies numériques, un taux qui est comparable à la moyenne de l'UE (11 %), mais inférieur à celle des États-Unis (15 %).

Les entreprises des secteurs manufacturier et des infrastructures sont davantage susceptibles d'avoir mis en œuvre au moins une technologie (respectivement 61 % et 55 %) que les entreprises des secteurs des services (36 %) ou de la construction (32 %).

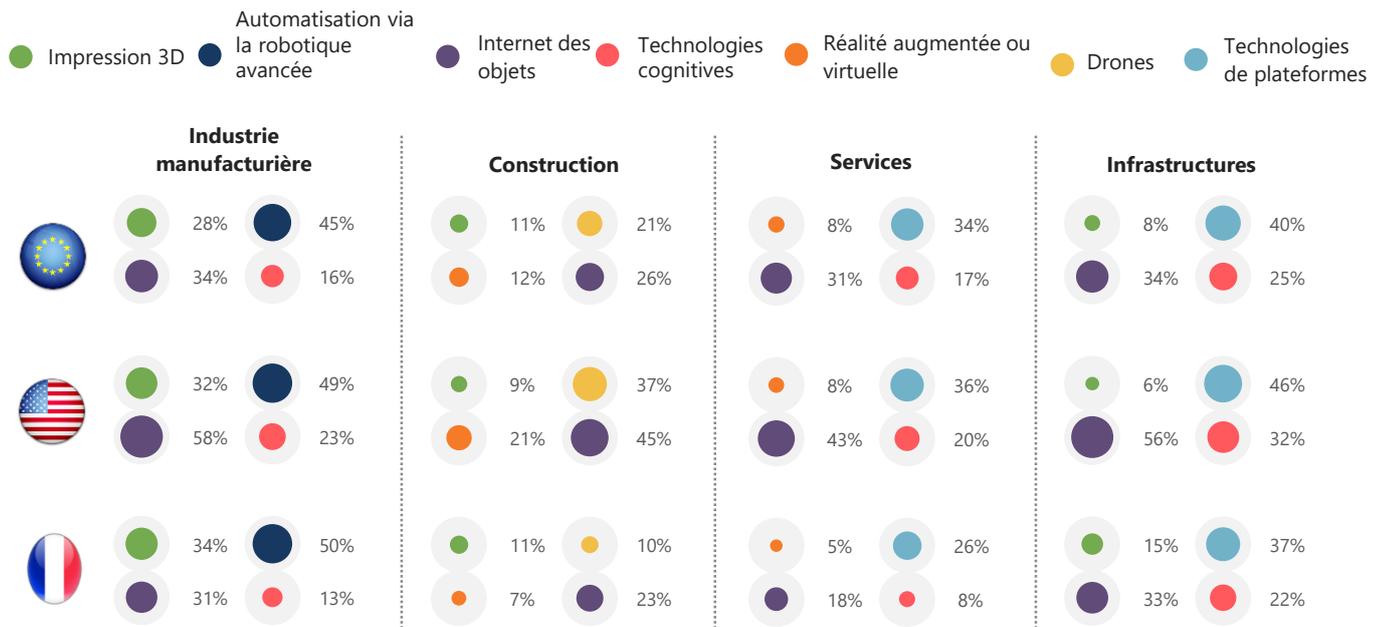
Les entreprises du secteur des services en France accusent un retard par rapport à leurs homologues européennes ou américaines en ce qui concerne la mise en œuvre des quatre technologies numériques sur lesquelles elles ont été interrogées.



Q. Pouvez-vous dire, pour chacune des technologies numériques suivantes, si vous en avez entendu parler ou pas, si vous les avez mises en œuvre partiellement dans votre entreprise, ou si toute votre activité est organisée autour de ces technologies ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES PAR SECTEUR



Les parts indiquées combinent les technologies mises en œuvre « partiellement dans l'entreprise » et celles autour desquelles « toute l'activité est organisée ».

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Besoins d'investissement

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU

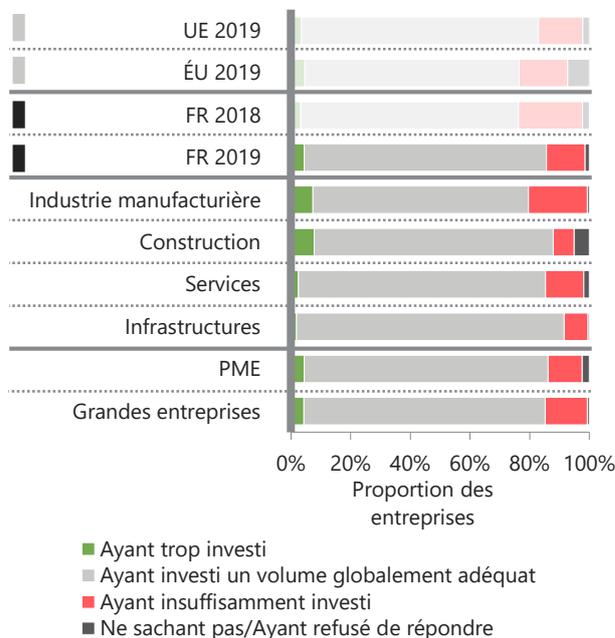
En France, huit entreprises sur dix affirment avoir investi au cours des trois dernières années un montant globalement adéquat (81 % contre 73 % dans l'enquête EIBIS 2018). Cette proportion est comparable à la moyenne de l'UE (79 %) et supérieure à celle des États-Unis (72 %).

Plus d'une entreprise sur dix (13 %) indique avoir insuffisamment investi, tandis que 4 % déclarent avoir trop investi.

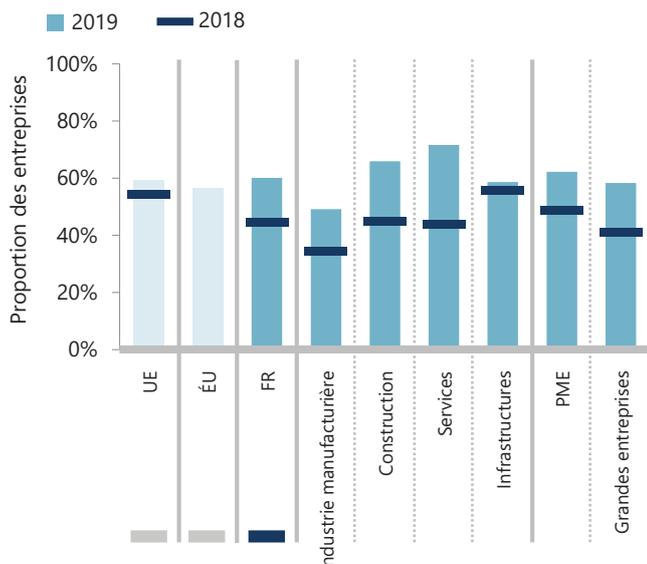
En comparaison avec les autres secteurs, les entreprises du secteur des infrastructures sont davantage susceptibles d'estimer avoir investi un montant adéquat (90 %). À l'inverse, les entreprises de l'industrie manufacturière sont davantage susceptibles d'indiquer avoir insuffisamment investi (20 %).

Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).



PROPORTION DES ENTREPRISES FONCTIONNANT À PLEINE CAPACITÉ OU AU-DELÀ



La pleine capacité est la capacité maximale qui peut être atteinte dans des conditions normales, par exemple en application des pratiques générales de l'entreprise concernant l'utilisation des machines et équipements, les heures supplémentaires, le travail posté, les congés, etc.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise fonctionnait-elle au maximum de la capacité qu'elle peut atteindre dans des circonstances normales ou au-delà ?

Échantillon : toutes les entreprises.

En France, la part des entreprises exerçant leurs activités à pleine capacité ou au-delà au cours du dernier exercice a progressé (60 % contre 45 % dans l'enquête EIBIS 2018). Ce chiffre est comparable à celui de la moyenne de l'UE (59 %) et des États-Unis (56 %).

Par rapport aux autres secteurs, le secteur des services présente une part plus importante d'entreprises qui déclarent fonctionner à pleine capacité ou au-delà (72 %).

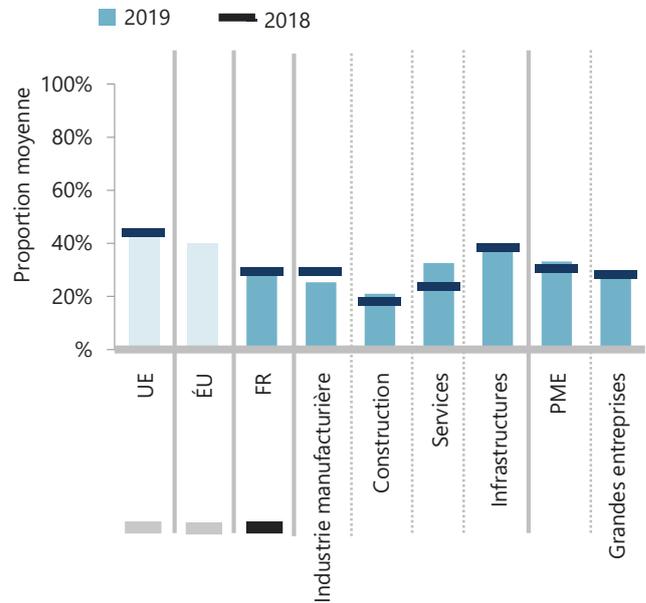
En comparaison avec l'enquête EIBIS 2018, la part des entreprises déclarant fonctionner à pleine capacité ou au-delà a fortement augmenté dans tous les secteurs, à l'exception de celui des infrastructures.

Besoins d'investissement

PART DES MACHINES ET ÉQUIPEMENTS DE POINTE

En France, les entreprises estiment que 31 % de leurs machines et équipements sont à la pointe de la technologie, ce qui est comparable au taux ressortant de l'enquête EIBIS 2018 (29 %), mais inférieur à la moyenne de l'UE (44 %) et des États-Unis (40 %).

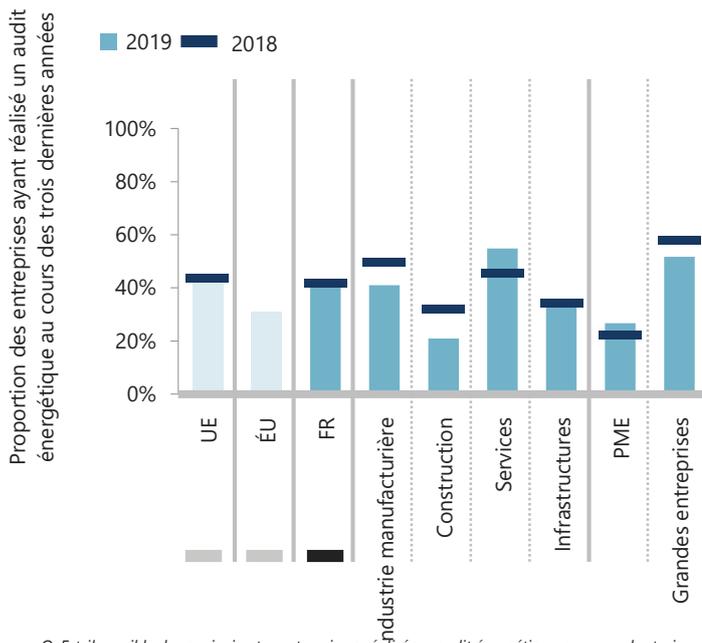
Par comparaison avec les autres secteurs, les entreprises du secteur des infrastructures indiquent à nouveau une proportion supérieure d'équipements considérés comme de pointe (38 %).



Q. Selon vous, quelle proportion de vos machines et équipements, TIC compris, est, le cas échéant, de pointe ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

AUDIT ÉNERGÉTIQUE



Q. Est-il possible de savoir si votre entreprise a réalisé un audit énergétique au cours des trois dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).

Quatre entreprises sur dix (40 %) indiquent avoir mené un audit énergétique au cours des trois dernières années. Ce résultat est comparable à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (42 %) et à la moyenne de l'UE (43 %), mais supérieur à celui des États-Unis (31 %).

Les entreprises du secteur des services sont davantage susceptibles d'avoir mené un audit énergétique au cours des trois dernières années (55 %) que celles de l'industrie manufacturière (41 %), du secteur des infrastructures (34 %) ou de la construction (21 %).

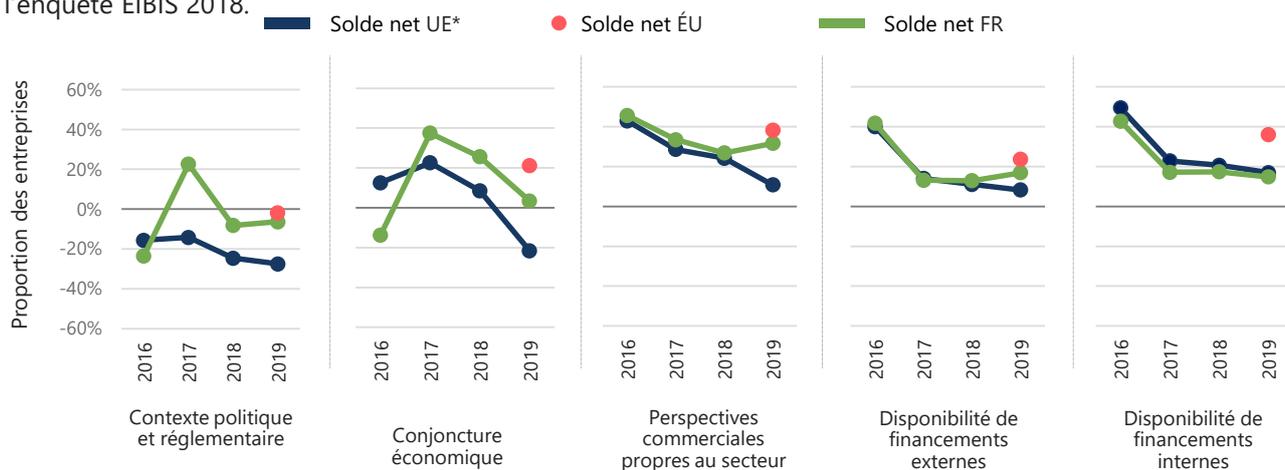
Les grandes entreprises sont également plus susceptibles d'avoir réalisé un audit énergétique que les PME (respectivement 52 % et 27 %).

Moteurs et freins

INFLUENCES À COURT TERME SUR L'INVESTISSEMENT

Globalement, les entreprises sont plus nombreuses à s'attendre à une détérioration qu'à une amélioration du contexte politique et réglementaire dans les douze mois à venir, ce qui est comparable à la moyenne de l'UE, des États-Unis et au résultat de la France dans l'enquête EIBIS 2018.

Dans l'ensemble, les entreprises en France se montrent moins optimistes en ce qui concerne la conjoncture économique générale que lors de l'enquête EIBIS 2018, tandis qu'en moyenne les entreprises de l'UE sont devenues pessimistes.

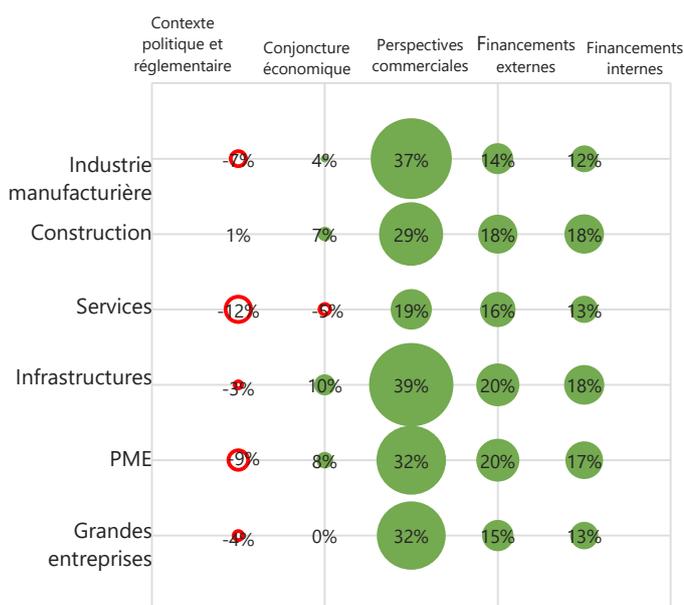


Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

*Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent une amélioration moins la proportion de celles qui anticipent une dégradation.

Échantillon : toutes les entreprises.

INFLUENCES À COURT TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (SOLDE NET)



Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

Échantillon : toutes les entreprises.

D'une manière générale, le contexte politique et réglementaire fait l'objet d'une perception négative, les entreprises de construction se montrant toutefois légèrement plus optimistes.

Les entreprises du secteur des services sont moins susceptibles de se montrer positives que celles d'autres secteurs quant à leurs perspectives commerciales pour les douze mois à venir.

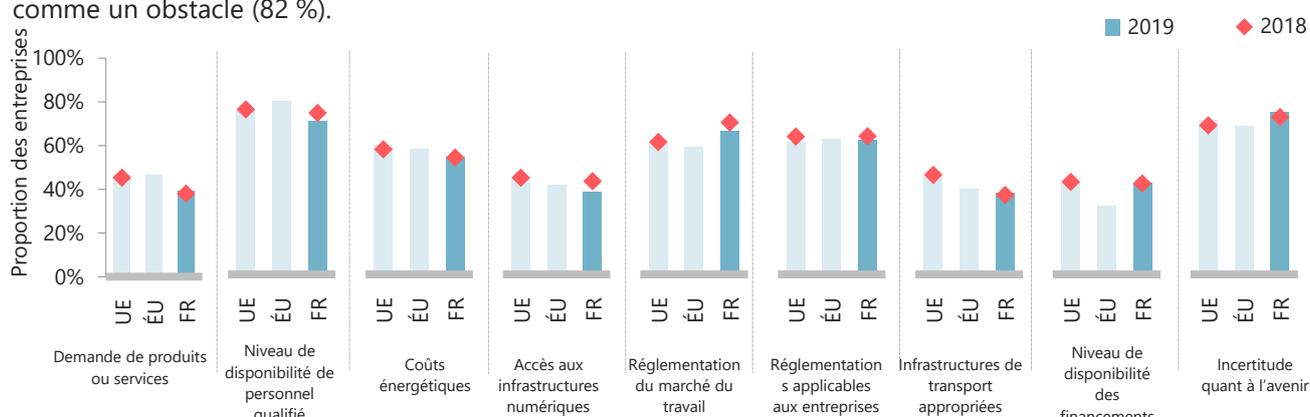
Leur sentiment à l'égard de la conjoncture économique est également plus négatif que celui des entreprises des autres secteurs, qui se montrent positives dans l'ensemble.

Moteurs et freins

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

La part des entreprises qui considèrent l'incertitude quant à l'avenir comme une entrave à long terme demeure conforme à celle de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (respectivement 75 % et 73 %), ainsi qu'à la moyenne de l'UE (72 %) et des États-Unis (69 %). Par rapport aux autres secteurs, les entreprises manufacturières sont davantage susceptibles de citer l'incertitude quant à l'avenir comme un obstacle (82 %).

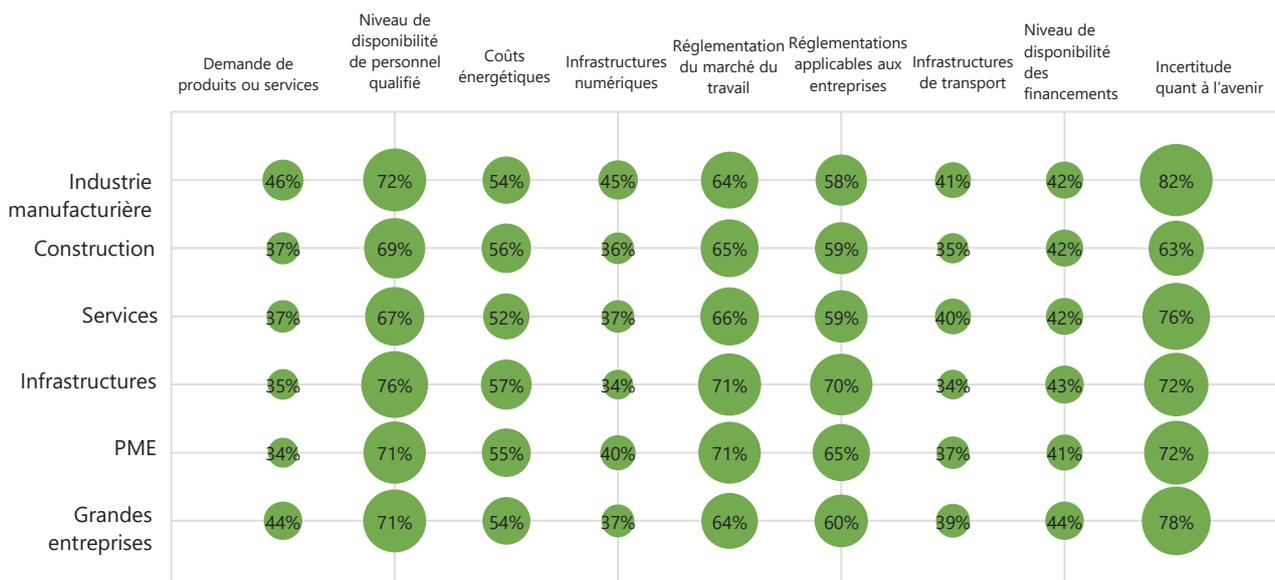
Le niveau de disponibilité de personnel qualifié est également souvent mentionné comme un frein à l'investissement (par 71 % des entreprises en France). Les réponses les moins fréquemment citées comme obstacles sont l'accès aux infrastructures numériques ou aux infrastructures de transport appropriées (38 % pour chacune).



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ENTRAVES À LONG TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Dans les proportions indiquées, les obstacles « mineurs » et « majeurs » sont regroupés dans une catégorie.

Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

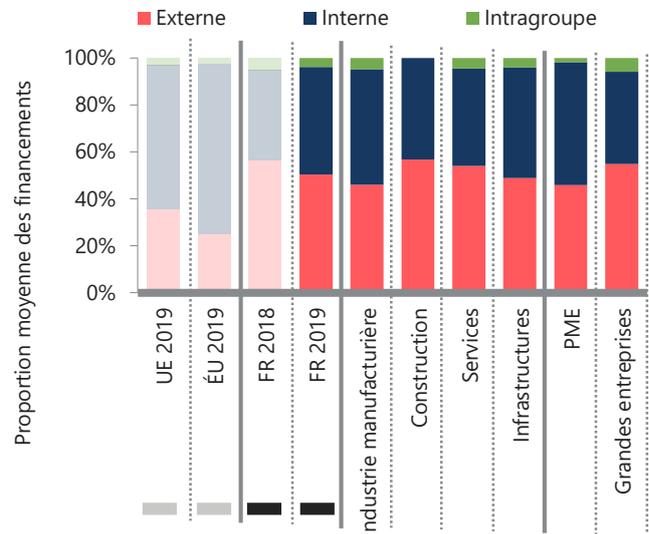
Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Financement de l'investissement

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les entreprises en France financent la moitié de leurs investissements au moyen de ressources externes (50 %). Cette part est légèrement inférieure à celle de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (56 %), mais demeure nettement supérieure à la moyenne de l'UE (36 %) ou des États-Unis (25 %).

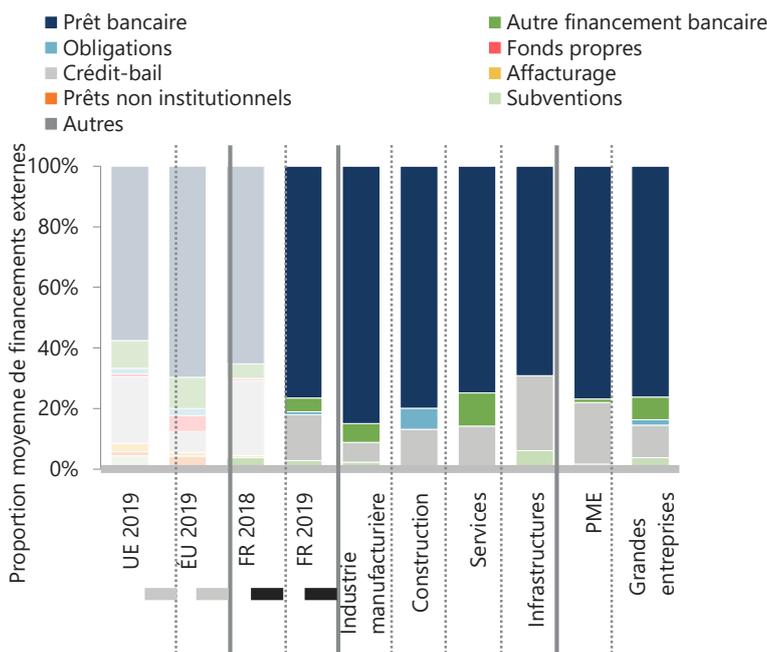
Les grandes entreprises déclarent une part de financement externe plus élevée que les PME (respectivement 55 % et 46 %).



Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

TYPE DE FINANCEMENT EXTERNE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT



Les prêts bancaires représentent la principale source de financement externe en France (77 %), et leur part a augmenté depuis l'enquête EIBIS 2018 (65 %). Ce résultat est également supérieur à la moyenne de l'UE (58 %) et des États-Unis (70 %).

Les secteurs diffèrent peu en ce qui concerne la part des prêts bancaires utilisés pour financer les investissements.

Pour ce qui est des autres types de financement externe, les entreprises du secteur des infrastructures tendent à recourir davantage au crédit-bail (25 %), la moyenne du pays étant de 15 %.

Q. Quelle proportion de votre financement externe représente approximativement chacune des sources suivantes ?

*Prêts consentis par la famille, des amis ou des partenaires d'affaires.

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

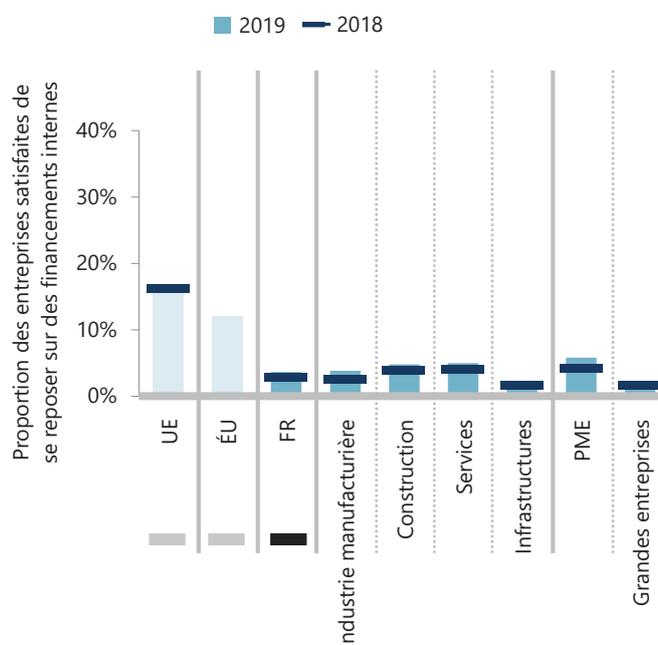
Financement de l'investissement

PROPORTION DES ENTREPRISES SATISFAITES DE SE REPOSER EXCLUSIVEMENT SUR DES SOURCES INTERNES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS

Seulement 4 % des entreprises indiquent que la raison principale pour laquelle elles ne sollicitent pas de financements externes est qu'elles sont satisfaites de s'appuyer exclusivement sur des sources internes pour financer leurs investissements ou qu'elles n'ont pas besoin d'y recourir.

Ce chiffre est conforme à celui de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (3 %), mais demeure nettement inférieur à la moyenne de l'UE (16 %) ou des États-Unis (12 %).

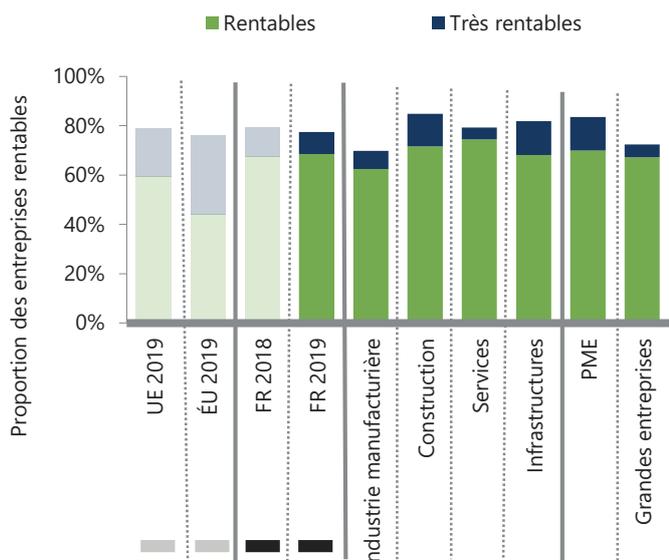
Il y a peu de différence en fonction des secteurs ou de la taille des entreprises dans la proportion d'entreprises qui se déclarent satisfaites de s'appuyer exclusivement sur des sources internes pour financer leurs investissements.



Q. Quelle était votre motivation principale pour ne pas solliciter un financement externe pour vos activités d'investissement ? Nous étions satisfaits de recourir à un financement interne/nous n'avions pas besoin d'un financement.

Échantillon : toutes les entreprises.

PROPORTION DES ENTREPRISES RENTABLES



Q. Si l'on tient compte de toutes les sources de revenu au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle généré un bénéfice ou une perte avant impôt, ou le résultat était-il nul ? Par une entreprise « très rentable », on entend une entreprise qui affiche un ratio bénéfice/chiffre d'affaires de 10 % ou plus.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Environ trois quarts (78 %) des entreprises indiquent avoir réalisé un bénéfice au cours du dernier exercice financier. Cette proportion est comparable à celle de la France dans l'enquête EIBIS 2018 (80 %), ainsi qu'à la moyenne de l'UE (79 %) et des États-Unis (76 %).

En France, 9 % des entreprises déclarent être très rentables, c'est-à-dire qu'elles enregistrent une marge bénéficiaire supérieure ou égale à 10 %. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'UE (20 %) et des États-Unis (32 %), mais comparable à celle de la France ressortant de l'enquête EIBIS 2018 (12 %).

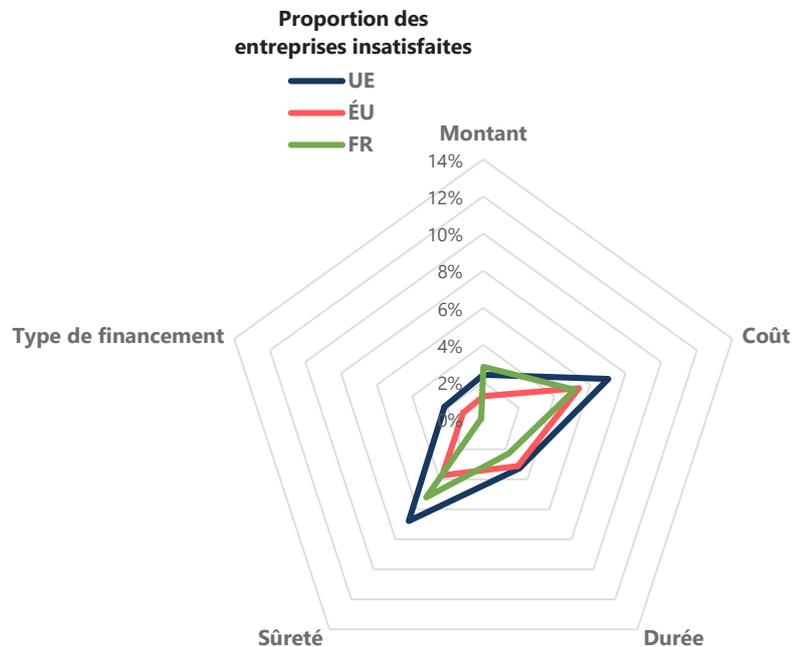
Les entreprises du secteur manufacturier sont moins susceptibles de déclarer être rentables (70 %) que celles des secteurs des services (79 %), des infrastructures (82 %) ou de la construction (85 %).

Accès au financement

INSATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS EXTERNES REÇUS

Les entreprises qui ont eu recours à des financements externes sont globalement satisfaites quant au montant, au coût, à la durée, aux sûretés exigées et au type de financement reçu. Ce degré de satisfaction correspond généralement à la moyenne de l'UE ou des États-Unis.

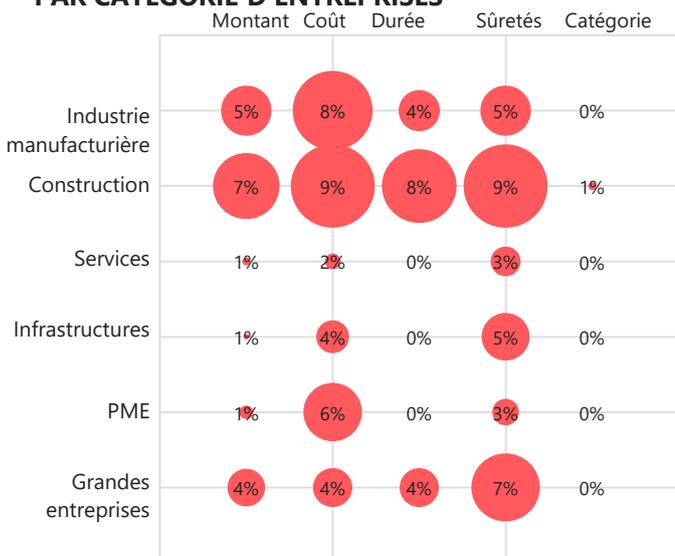
Le coût du financement ou les exigences en matière de sûretés suscitent les plus forts taux d'insatisfaction (ces deux éléments sont cités comme motif d'insatisfaction par 5 % des entreprises françaises ayant eu recours à un financement externe).



Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DEGRÉ D'INSATISFACTION PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Les niveaux d'insatisfaction quant aux financements externes sont très faibles.

Par rapport aux autres secteurs, les entreprises des secteurs manufacturier et de la construction expriment des niveaux d'insatisfaction légèrement plus soutenus en ce qui concerne le montant, le coût, la durée et les exigences relatives aux sûretés.

Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

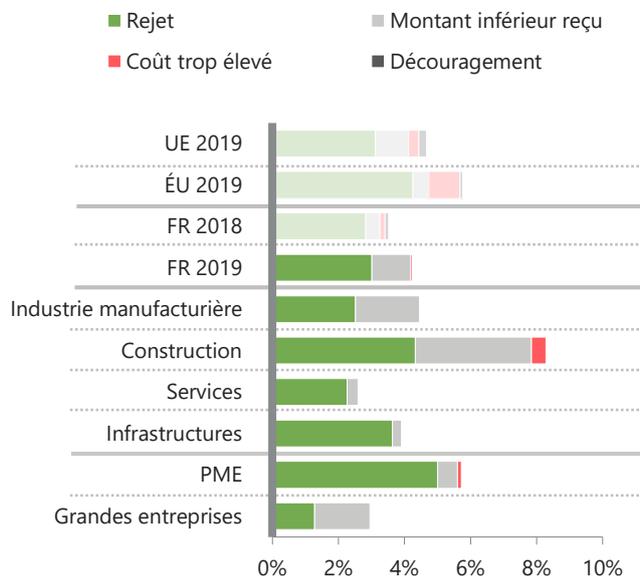
Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

En France, la proportion d'entreprises pouvant être considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financements externes est de 4 %, ce qui correspond aux résultats de l'enquête EIBIS 2018 (4 %), à la moyenne de l'UE (5 %) et à celle des États-Unis (6 %).

Dans le secteur de la construction, 8 % des entreprises sont restreintes dans leurs possibilités de financement.

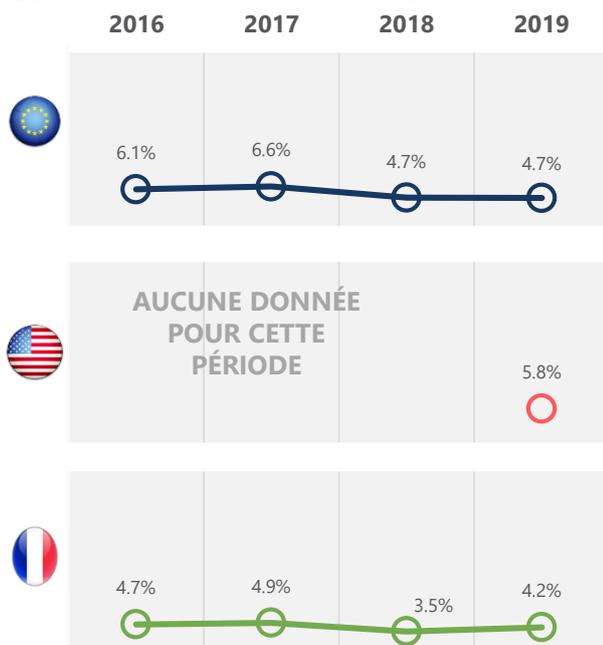


Proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement

Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en n'ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

Échantillon : toutes les entreprises.

ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT AU FIL DU TEMPS



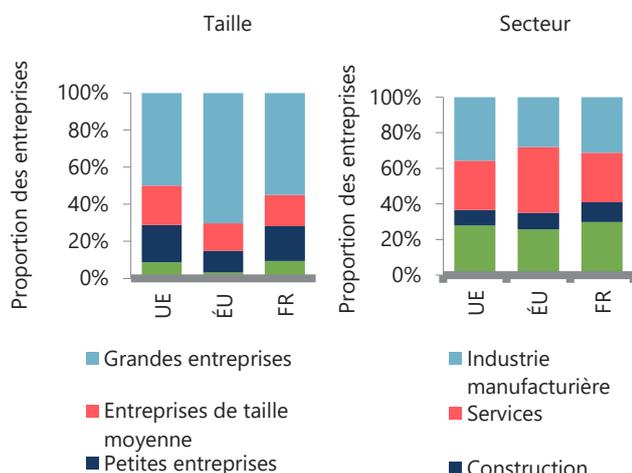
La part des entreprises considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financement est restée stable au cours des quatre dernières années. Cette tendance correspond à celle de la moyenne de l'UE.

Données dérivées de l'indicateur de contrainte financière

Échantillon : toutes les entreprises.

Profil des entreprises

CONTRIBUTION À LA VALEUR AJOUTÉE



Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie et (ou) un secteur particulier dans la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête. Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : 250 employés et plus.

Échantillon : toutes les entreprises.

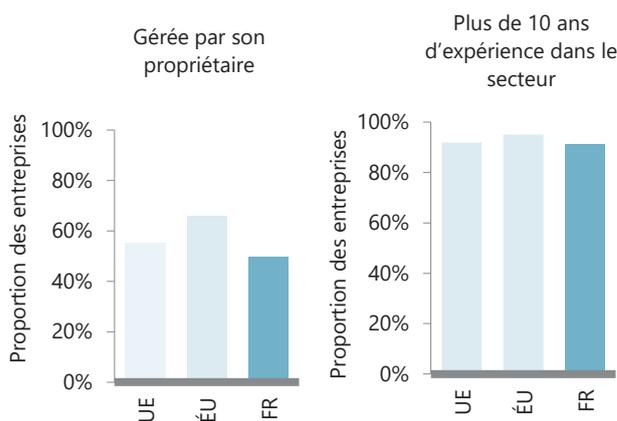
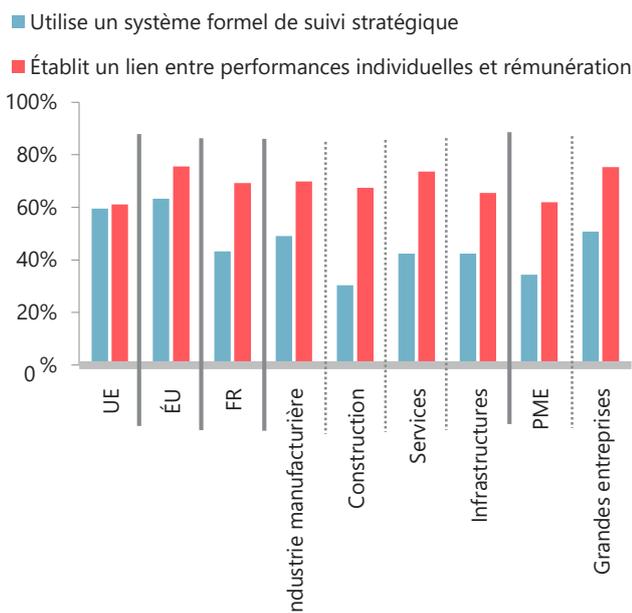
Les grandes entreprises de 250 employés et plus représentent la part la plus élevée de la valeur ajoutée (55 %) en France, soit un résultat proche de la moyenne de l'UE (50 %), mais inférieur à celle des États-Unis (70 %).

Les secteurs manufacturier, des services et des infrastructures sont les plus grands contributeurs à la valeur ajoutée, représentant respectivement 31 %, 28 % et 30 % de celle-ci.

Deux entreprises sur cinq (43 %) font appel à un système formel de suivi stratégique, une part qui est inférieure à la moyenne de l'UE (60 %) ou des États-Unis (63 %). Près de sept entreprises sur dix (69 %) établissent un lien entre les performances individuelles et la rémunération, ce qui se situe entre la moyenne de l'UE (61 %) et celle des États-Unis (76 %).

La moitié des entreprises (50 %) sont détenues ou contrôlées par leur PDG ou un membre de sa famille, soit un résultat inférieur à la moyenne de l'UE (55 %) ou des États-Unis (66 %). Dans leur grande majorité (91 %), les entreprises en France ont un PDG ou un chef d'entreprise qui dispose de dix ans ou plus d'expérience dans le secteur, ce qui est conforme à la moyenne de l'UE (92 %) ou des États-Unis (95 %).

GESTION DE L'ENTREPRISE



Q. Et votre entreprise : a) utilise-t-elle un système formel de suivi stratégique des activités (qui compare les résultats actuels de l'entreprise à une série d'indicateurs de performance clés stratégiques) ; b) établit-elle un lien entre les performances individuelles et la rémunération ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Le PDG ou le chef de votre entreprise : a) détient-il ou contrôle-t-il l'entreprise ou celle-ci est-elle détenue ou contrôlée par un membre de sa famille ; b) dispose-t-il de plus de 10 ans d'expérience dans l'activité ou le secteur de votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Enquête EIBIS 2019 – Détails techniques spécifiques au pays

INTERVALLES DE TOLÉRANCE APPLICABLES AUX POURCENTAGES SE SITUANT AU NIVEAU INDIQUÉ OU S'EN RAPPROCHANT

Les données finales sont calculées en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises en France, de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	UE	ÉU	FR	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises	UE contre France	Industrie manufacturière contre Construction	PME contre Grandes entreprises
	(12 672)	(803)	(602)	(169)	(126)	(157)	(136)	(487)	(115)	(12 672 contre 602)	(126 contre 169)	(487 contre 115)
10 % ou 90 %	1,0 %	2,9 %	2,8 %	5,0 %	5,9 %	5,6 %	5,6 %	2,4 %	4,8 %	3,0 %	7,7 %	5,3 %
30 % ou 70 %	1,5 %	4,4 %	4,3 %	7,6 %	9,0 %	8,5 %	8,5 %	3,6 %	7,3 %	4,6 %	11,7 %	8,1 %
50 %	1,7 %	4,8 %	4,7 %	8,3 %	9,8 %	9,3 %	9,3 %	4,0 %	7,9 %	5,0 %	12,8 %	8,9 %

GLOSSAIRE

Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
Cycle d'investissement	Il est déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 EUR par employé.
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe F (construction).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
PME	Entreprises comptant entre 5 et 249 employés.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.

Enquête EIBIS 2019 – Détails techniques spécifiques au pays

Cette synthèse par pays présente une sélection de conclusions fondées sur des entretiens téléphoniques (menés d'avril à juillet 2019) auprès de 602 entreprises situées en France.

TAILLE DES ÉCHANTILLONS DE SONDAGE (*Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré)

Définition de l'échantillon et référence des pages	UE 2018-2019	ÉU 2019	FR 2018-2019	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises
Toutes les entreprises, p. 3, p. 4, p. 8, p. 10, p. 13, p. 15, p. 16*.	12 672/12 355	803	602/603	169	126	157	136	487	115
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 2.	11 967/11 790	711	544/594	152	114	141	124	444	100
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 6.	8 802/9 095	516	332/465	106	63	72	81	268	64
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 7.	12 533/sans objet	800	595/sans objet	164	123	154	133	482	113
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 9.	12 216/11 952	778	561/579	156	114	149	130	457	104
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 13.	10 980/10 865	605	507/562	141	110	132	111	411	96
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 16.	12 201/sans objet	762	568/sans objet	162	117	147	128	463	105
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 4.	10 005/10 126	620	392/520	114	82	88	96	322	70
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5.	10 188/10 004	624	413/507	130	79	90	102	328	77
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	9 407/9 030	587	355/383	90	81	81	91	297	58
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 14.	4 426/4 212	245	214/252	57	50	42	58	175	39
Toutes les entreprises (sauf celles qui n'existaient pas il y a trois ans), p. 8.	12 640/12 335	802	599/602	169	126	155	135	485	114
Toutes les entreprises (sauf celles qui n'existaient pas il y a trois ans), p. 9.	12 640/12 335	802	599/602	169	126	155	135	485	114
Toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 11.	12 672/12 355	803	602/603	169	126	157	136	487	115
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	4 578/4 323	255	217/258	57	52	41	60	177	40



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Département Analyses économiques

✉ economics@eib.org
www.eib.org/economics

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000
✉ info@eib.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
www.eib.org

🐦 twitter.com/EIB

📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

📺 youtube.com/EIBtheEUBank

© European Investment Bank, 11/2019 print: QH-01-19-792-FR-C ISBN 978-92-861-4462-2 doi:10.2867/11964
PDF: QH-01-19-792-FR-N ISBN 978-92-861-4461-5 doi:10.2867/09171

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2019